Nouvelles en BRAIVES

Décembre 2023

Commune du Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne

Bulletin communal d'informations

www.braives.be

SOMMAIRE

P. 2 :
- INFOS ÉTAT CIVIL
- GRAND CONCERT DE NOËL DE LA FANFARE ROYALE « LE PROGRÈS »
- KIDS-ID

P.3 :
- ENCORE PLUS DE TRANSPARENCE POUR LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
- NOUVEAU MODULE POUR L'ÉCOLE COMMUNALE D'AVENNES
- FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DU CPAS
- STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS
- DÉCÈS DU CONSEILLER COMMUNAL MICHEL ONSSELS

P.4 :
- CONNAISSEZ-VOUS LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE HAIES ?
- INTERVIEW D'UN ACTEUR ÉCONOMIQUE

P.5 :
- STAGES D'HIVER

P.6 :
- RAPPEL : RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIE POUR VOS CONDUITS DE CHEMINÉE !
- RÉCOLTE DES SAPINS DE NOËL
- INCONTINENCE CHRONIQUE RÉDUCTION

P.7 :
- LA GRANDE VITRINE DE NOËL
- VILLAGE DU SAULE : INITIEZ-VOUS À L'ARCHITECTURE VÉGÉTALE !

P.8 :
- AGENDA DU CENTRE CULTUREL BRAIVES-BURDINNE
- AGENDA DE LA TRAVERSINE
- AGENDA

Infos service population

ETAT CIVIL DU 05-10 AU 14-11 2023

NAISSANCES

HOLSTEIN Hope - Fumal
DESTEXHE-BEGUIN Colin - Latinne
PORIAU Lucie - Avennes
WAUTELET Victoire - Ville-en-Hesbaye
NICOLAS-WILLEM Eliya - Fallais

Bienvenue aux nouveaux Braivois et toutes nos félicitations aux heureux parents !

DÉCÈS

PIERRE Jacqueline - Avennes
DESIRONT Freddy - Latinne
RADTKE Bernd - Braives
RENWART Sébastien - Avennes
BUCHELOT André - Avennes
NIHOUL Armand - Braives
ONSSELS Michel - Fallais

Toutes nos condoléances aux familles des défunts

MARIAGE

DE ROBERT MONTAL Jean-Pierre
& NERO Sarah - Fumal
DANTINNE Julien
& VANDER CAMMEN Sara - Latinne

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés !

La kids-ID

est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.

Les enfants de moins de 12 ans peuvent également voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays avec une Kids-ID. Dans certains pays, l'enfant doit être accompagné d'un parent ou d'un tuteur et/ou être en possession d'une autorisation parentale

Plus d'info : diplomatie.belgium.be/fr

La Kids-ID n'est pas obligatoire et vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants au service population de votre commune.
Le prix est de 12,30 euros (12,70 euros à partir du 01/01/2024) et le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de plus ou moins 2-3 semaines.
Demandez-la donc à temps auprès de votre administration communale.
La procédure rapide d'obtention de la Kids-ID (J+1) coûte nettement plus cher que le prix de base : 105,80 euros (110 euros à partir du 01/01/2024).

Pour une demande de Kids-ID auprès de l'administration communale, il faut :
- exercer l'autorité parentale sur l'enfant ;
- se rendre avec l'enfant à la commune ;
- fournir une photo récente de l'enfant (photomaton disponible à la commune – prévoir 6 euros en monnaie).

La Kids-ID ne contient pas les empreintes digitales.

Nouveau modèle depuis mai 2021

Depuis mai 2021, la nouvelle Kids-ID est délivrée partout en Belgique.

Le nouveau modèle de Kids-ID avait pour objectif de :
- rendre plus difficile la falsification de la carte grâce à son design ;
- mettre en conformité toutes les mentions reprises sur ces cartes avec les exigences des normes internationales de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) ;
- proposer un document de voyage sûr et universel avec l'intégration d'une puce RFID sans contact.

L'ancien modèle de Kids-ID reste valable au moins jusqu'à la fin de sa période de validité, sauf si le document est volé, perdu, ou s'il doit être remplacé pour une autre raison, comme une photo peu ressemblante, un changement de nom, etc.

Pensez à vérifier la date de péremption de la Kids-ID car aucune convocation n'est envoyée pour les moins de 12 ans et la Kids-ID est nécessaire dès que vous quittez la Belgique.

Encore plus de transparence pour les décisions du Conseil communal

Suite au Décret du 18 mai 2022 relatif à l'extension de la publicité active dans les pouvoirs locaux, les Communes sont désormais obligées de publier de manière systématique les projets de décisions, donc avant un conseil communal, ainsi que les décisions prises à l'issue du conseil, pour tout ce qui est relatif à l'ordre du jour de la séance publique. L'idée est de faciliter aux citoyens l'accès aux décisions prises par leur commune.

Ces décisions et projets de décisions des séances du Conseil communal ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux sont consultables **sur https://www.deliberations.be/braives**
Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que ces projets de délibérations sont des documents provisoires ayant vocation à permettre aux membres du Conseil communal d'examiner les décisions soumises à leur approbation. Il s'agit donc de projets de décisions, susceptibles d'être modifiés, reportés ou retirés et qui n'ont donc pas encore été adoptés par l'Autorité communale. Les décisions définitives sont, quant à elles, reprises dans le procès-verbal des réunions du Conseil qui est, pour ce qui concerne la partie publique, publié sur le site Internet de la Commune une fois approuvé par le Conseil communal

Nouveau module pour l'école communale d'Avennes

La cour de l'école de Avennes a été équipée d'un nouveau module : un beau train rouge.

Les enfants de l'école maternelle de Avennes sont heureux et s'amusent. Ils inventent de belles histoires d'aventures et de voyages dans lesquelles ils partent à la conquête du monde en train.

Celui-ci a été financé par le comité de parents et la commune. Les enfants les remercient pour ce beau cadeau.

L'Administration communale et le CPAS seront fermés :

- **Lundi 25 décembre**
- **Mardi 26 décembre**
- **Lundi 1er janvier**
- **Mardi 2 janvier au matin**

Merci pour votre compréhension

BRAIVES
COMMUNE DU SAULE

Décès de Monsieur Michel Onssels, *Conseiller communal*

Le mardi 14 novembre s'est éteint Monsieur Michel Onssels, Conseiller communal, à l'âge de 68 ans.

Michel Onssels avait fait son entrée au sein du Conseil communal le 25 janvier 2021 suite à la démission d'Emmanuelle Hougardy. En plus de son rôle de Conseiller, il était également notamment Président de Sport Education Mehaigne (SEM), Président du club de tennis de table de Fallais ainsi qu'un membre fort actif du comité de son village de Pitet.
L'ensemble du Collège communal, du Conseil communal, du Conseil de l'Action sociale ainsi que le personnel communal adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse ainsi qu'à toute sa famille.

Stérilisation des chats errants

Depuis le mois d'octobre 2023, la Commune de Braives a débuté sa collaboration avec l'ASBL « Chats sans domicile ». Cette association, située à Ciplet, se charge de la stérilisation des chats errants sur le territoire communal.

Dès lors, l'administration communale consacre un budget pour la stérilisation des chats errants. Cette mesure ne concerne pas les chats domestiques, dont la stérilisation est de la responsabilité des propriétaires. Pour rappel, depuis 2019, tout propriétaire de chat a l'obligation de le faire stériliser.

Afin de mener à bien cette collaboration, les chats errants peuvent être trappés et amenés par les citoyens, sur rendez-vous, à l'ASBL « Chats sans domicile » qui contacte alors les vétérinaires de la région. Après l'opération et une convalescence assurée par l'ASBL, les chats errants sont rendus à la personne qui les a amenés pour être remis dans leur environnement. Les frais d'opération sont pris en charge par la Commune de Braives. Des cages sont également disponibles à l'ASBL pour trapper les chats.

Pour toute information, vous pouvez contacter le Service Environnement (environnement@braives.be ou 019/69.62.26).

Connaissez-vous la réglementation en matière de taille de haies ?

Selon le Règlement général de Police, les haies doivent être taillées afin de libérer le passage des utilisateurs.
Pour le bien-être collectif, quelques règles s'imposent... Prenez-en connaissance à l'article 25 du Règlement communal de Police :

Article 25 – De l'émondage de plantations se trouvant sur les propriétés en bordure de la voie publique
25.1 Sans préjudice des dispositions réglementaires en la matière, les plantations se trouvant sur les propriétés en bordure de la voie publique seront émondées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur le domaine public à moins de 6 mètres au-dessus du sol
- ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 4 mètres au-dessus du sol ;
- ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit sa hauteur.

25.3 En cas d'inexécution, l'autorité communale pourra y procéder d'office et aux frais des contrevenants.

Interview d'un acteur économique

Brigitte LINDEN-ROLAND

L'âme des Mains
0498 78 63 92 - brigitteroland10@gmail.com
contact@lamedesmains.be
Brigitte Roland et L'Ame des Mains.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je m'appelle Brigitte Linden-Roland. J'ai 64 ans et suis mariée à Pierre depuis 42 ans. Nous étions indépendants et ne comptions pas nos heures de travail. A 60 ans, nous avons décidé de lever le pied et de vivre ensemble nos passions. Pierre s'est dirigé vers la Croix Rouge et moi, tout naturellement, vers les soins énergétiques que je donne depuis une quinzaine d'années.

Pouvez-vous présenter votre activité en quelques mots ?
Je propose du Reiki ou le Lahochi, des massages bien-être, des ateliers entre femmes (et pourtant pas fermés aux hommes) sur un sujet bien défini et renouvelé. D'une annexe de la maison, j'ai fait un petit cocon au doux nom de « L'AME des Mains ».
Par ces activités, j'essaie d' amener le plus possible d'écoute, de bienveillance, d'empathie, de douceur. Car je suis persuadée que c'est dans la paix intérieure, que je m'applique à faire ressentir à la personne, que l'on peut retrouver les facultés d'adaptation qui sommeillent en chacun de nous. Et bien trop de personnes, face aux difficultés de la vie, ne s'écoutent plus… et pire, ne s'aiment plus.

Décrivez-nous une journée type
Mon activité n'a pas le but d'être rentable car j'ai déjà eu un métier et une vie professionnelle. Mais je prends le temps de recevoir, d'écouter et d'aider la personne à se re-trouver, à se ré-unifier. Que ce soit par l'accès du Toucher (massage), que par l'Energie dans le soin tel que le Reiki par exemple ou la Respiration par la méditation ou l'hypnose. Donc, pas de journée type pour moi, j'écoute la demande de la personne et je lui accorde toute l'attention dont elle a besoin.

Par quoi êtes-vous passionné(e) dans la vie ?
Je suis passionnée par le contact humain, l'échange quand il est positif, le partage des valeurs, l'entraide quand elle est faite dans le respect, le contact d'âme à âme que l'on peut amener par la douceur dans un soin.
Toute personne dans ces conditions, est une belle rencontre. Et plus le corps est abîmé ou a souffert et plus il a une belle histoire à raconter. J'aime assez l'idée que nous sommes libres de choisir quel chemin prendre quand nous sommes dépassés par les évènements. Qu'il n'y a pas pire prison que celle où nous nous enfermons. Que nous avons tout en nous pour « surfer sur la vague » face à la complexité de la vie. Que chaque épreuve est là pour nous montrer où on en est dans notre cheminement. Mais nous avons parfois besoin de quelqu'un d'extérieur pour rectifier le tir. Quelqu'un de neutre qui va prendre de la hauteur et ce, dans le plus grand respect, sans jugement, sans attente.

Quel est votre meilleur souvenir professionnel ?
Dernièrement, une personne m'a remercié de l'avoir guidée à travers ses épreuves. Un simple merci au cours d'un bénévolat et qui vous montre que votre écoute était juste. Ou encore, ces échanges, ces partages entre femmes au cours de mes ateliers qui, part leur sincérité, vous touchent et vous nourrissent.

Quel est votre endroit préféré à Braives ? Pourquoi ?
Le marché le mercredi après-midi, où l'on découvre de nouveaux visages, des sourires simples, des commerçants heureux de présenter leurs produits. Une communauté qui se découvre d'une fois à l'autre.

Qu'avez-vous fait de plus fou jusqu'à présent dans votre vie ?
D'avoir fait du paramoteur. Et puis surtout, d'avoir travaillé 40 ans avec mon époux et que l'on soit toujours à l'écoute l'un de l'autre.

Qu'est-ce qui vous donne envie de vous lever tous les matins ?
J'aime la Vie, ses couleurs, ses paysages, les chants des oiseaux, la vie à la campagne, le silence, les rencontre improbables. D'ailleurs, j'ai une maxime qui dit : « J'ouvre mon cœur à toutes les possibilités, et je vois ma vie se transformer. ». Cela veut tout dire.

Avez-vous des projets professionnels ? Si oui, lesquels ?
Je me laisse guider par mon intuition pour tout nouveau projet. Toutefois, je voudrais trouver une formation ou une personne qui pourrait me former pour accompagner au mieux les personnes sur le point de mourir. Je voudrais vraiment rendre plus humain ce moment douloureux, aussi bien pour la personne que pour les familles. Je n'ai pas peur d'approcher la mort. Or beaucoup de personnes ont encore très peur d'aborder le sujet.

Pour conclure, je voudrais remercier chaque personne que j'ai croisée sur mon chemin. Ces personnes qui m'ont fait confiance, qui ont partagé avec moi une petite page de leur histoire en souffrance, qui se sont déposées dans un soin, qui ont rechargé leur batterie.
Car « pour bien donner il faut aussi apprendre à bien recevoir ». Nous avons tous besoin les uns des autres afin de trouver le juste équilibre entre le donner et le recevoir.

Stages d'hiver

Dates	Opérateur	Thème et bref descriptif du stage	Lieu et horaires	Tarif	Tranche d'âge	Infos et inscriptions
Du 26 au 29/12/2023 (férié le lundi)	**ASBL "Sport-Education-Mehaigne"**	**Les Trolls** Viens faire la fête avec Poppy et ses amis ! Pour vivre au mieux cette ambiance de fête et de partage de fin d'année, petits et grands, ensemble, seront invités par Poppy et ses amis ! Sois prêt à relever différents défis, à participer à différentes activités de bricolages et de cuisine afin de préparer durant la semaine et vivre ensemble une journée de fête mémorable ! Rejoins-nous vite pour faire la fête avec nous !	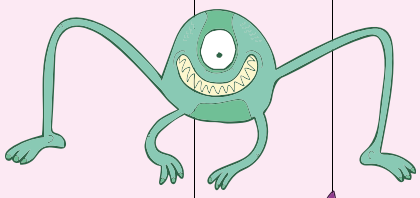 Hall omnisports de Fallais, rue de Dreye 13B - 4260 Fallais de 9h à 16h (possibilité d'accueil gratuit de 8h à 9h et de 16h à 17h)	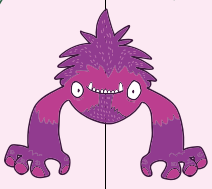 60 €	2,5-12 ans	ASBL SEM : 019 32 76 12 infos.asbl.sem@gmail.com Paiement préalable sur le compte (faisant office de réservation définitive) BE25 8601 0462 4582 Communication nom et prénom de l'enfant + âge + thème et date du stage
Du 2 au 5/01/2024 (férié le lundi)	**ASBL "Enfants contents, Parents aussi"** 	***Le monde imaginaire*** Commençons l'année avec l'équipe des « Choc à pic » dans un monde enchanté entouré de créatures imaginaires telles que dragons, licornes, fées et chevaliers...	Ecole communale de Fallais, rue de Dreye 13 - 4260 Fallais de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30 - 0,60€/demi-heure)	 60€	2,5-12 ans	ASBL ECPA 019/696222 info@ec-pa.be Paiement préalable sur le compte BE90 0014 1774 5532 Communication : nom de l'enfant + thème du stage
Le 3/01/2024	**Village du Saule**	 **Haies à croisillons** Apprends à réaliser une haie à croisillons, faite de brins de saule vivants tressés en forme de losanges. Dès le printemps, la haie se couvre de feuilles, ce qui la rend opaque et lui confère son charme esthétique si particulier.	Village du Saule, Rue du Cortil, 2 - 4261 Braives de 9h30 à 15h30	45€ 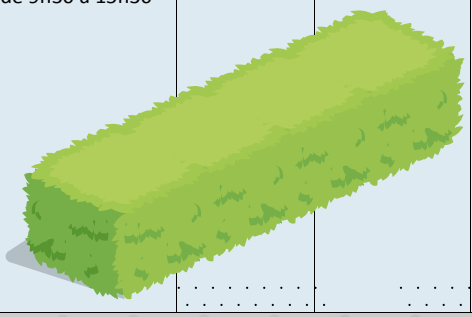	Dès 15 ans	Contact : info@villagedusaule.be Inscription via le site villagedusaule.be (onglet « Activités » + clic sur « inscription »)

RAPPEL : réduire les risques d'incendie pour vos conduits de cheminée !

L'accumulation des suies et des goudrons dans le corps de cheminée forme un élément combustible qui peut déclencher un incendie. Prendre soin de sa cheminée, c'est une assurance sur la sécurité !

Feux de cheminée : à quoi s'attendre ?
Malgré toutes les précautions, il arrive que les résidus de goudrons et suies s'enflamment dans le corps de cheminée. Cela est toujours considéré comme un incendie sérieux. Il est primordial d'appeler les pompiers.
Le corps de cheminée, dans l'incendie, va atteindre des températures extrêmes (plus de 1000 degrés). Ce sont des chaleurs pour lesquelles il n'a pas été construit. Si des fissures apparaissent ou si la structure portante de la cheminée est affaiblie, le risque d'extension de l'incendie est alors très important. D'autres paramètres, plus faciles à maîtriser, peuvent également augmenter les risques d'incendie.

Diagnostic du conduit de cheminée : quels risques ?
La géométrie du conduit
Plus l'air est chaud, moins il est dense et monte : c'est le principe de la montgolfière. De fait, plus le conduit est vertical, plus le tirage est meilleur. Le raccord de la cheminée à l'appareil de chauffage peut être horizontal mais il doit être le plus court possible.
En arrivant à l'air libre, les fumées se dissipent. Tout obstacle freinant l'écoulement de l'air est néfaste au tirage. Afin de ne pas subir l'influence des vents descendants et des turbulences – fréquents le long des toitures – une distance minimale doit être respectée entre la sortie de la cheminée du bâtiment et l'orifice de celle-ci à l'air libre. En Belgique, cette hauteur est guidée par la norme NBN B61-002. Pour assurer un écoulement optimal, les fumées ne doivent subir aucune turbulence. Les conduits doivent donc être aussi lisses que possible et ne comporter aucune chicane ou déviation importante.

Une mauvaise isolation
L'air chaud qui monte dans la cheminée peut atteindre des températures fort élevées. Toute matière facilement inflammable qui serait exposée à ces températures provoquerait immanquablement un début d'incendie. L'isolation des cheminées est donc un élément très important à prendre en compte lors de leur construction.
Forcément, si la construction de la cheminée est en briques ou en boisseaux réfractaires, c'est moins problématique que si elle est réalisée en acier inoxydable. Dans les habitations anciennes, la prudence est de rigueur : il n'est pas rare de voir des poutres de plancher ou de toitures traverser des cheminées et les fissures sont plus fréquentes que dans les nouvelles constructions.
Comme cela a déjà été amplement développé dans d'autres articles, les fumées et les gaz de combustion sont toxiques. Il est donc impératif que la cheminée soit étanche.

L'entretien et le contrôle périodique
• Les poussières, les feuilles et les nids d'oiseaux sont des obstacles qui apparaissent dans une cheminée au bout d'un certain temps quand elle est inutilisée. Un contrôle visuel est donc indispensable avant toute remise en service ;
• Les suies accumulées par la combustion sont importantes quand l'appareil de chauffage ou le tirage de la cheminée sont défectueux. L'accumulation de celles-ci ne fait qu'aggraver le problème amenant alors des accidents : le monoxyde de carbone ou l'incendie. Le ramonage régulier est donc primordial et de toute façon imposé par la loi tous les ans ;
• Même dans les conduits des appareils provoquant peu de suies (gaz, …), il se peut que des matières se déposent sur les parois ou que d'autres ennuis comme des fissures ou la présence d'un corps étranger empêchent le bon écoulement des gaz de combustion. Un contrôle visuel périodique est donc recommandé.

La construction, l'entretien et le contrôle des cheminées ne sont pas des travaux faciles. Ils doivent être laissés à des professionnels. L'occupant a, quant à lui, le devoir de faire exécuter les travaux périodiques. En cas de doutes sérieux ou de début d'incendie, les services de secours doivent être alertés d'urgence.

Récolte des sapins de Noël

Comme chaque année, les ouvriers communaux assureront la récolte des sapins de Noël. Ceux-ci seront ramassés le 8 janvier.
Les personnes concernées peuvent déposer leur sapin sur le trottoir devant leur domicile le jour de la collecte, sans décorations ou pot.
Seuls les sapins dits «naturels» seront enlevés par nos services ouvriers.
Les sapins artificiels ne sont pas concernés par cette collecte.
Le ramassage des sapins pourrait prendre plusieurs jours.

Incontinence chronique réduction

Les ménages qui comptent au moins une personne incontinente peuvent obtenir une réduction de 300 kilos par personne à la taxe sur les collectes des déchets ménagers résiduels.
Pour obtenir la réduction, vous devez remettre un certificat médical circonstancié établi par un médecin en mentionnant que la circonstance est irréversible.

TIRAGE AU SORT LE 20 DÉCEMBRE AU MARCHÉ DE NOËL
DU 15 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE 2023
La grande vitrine de Noël
CONCOURS

Achetez un cadeau braivois à placer sous le sapin et tentez de remporter l'un des 3 prix de 100 euros valables dans les commerces participants*.
* Liste disponible sur le site www.braives.be

Cabane vivante

Mur végétal

Diabolo

Village du Saule

Initiez-vous à l'architecture végétale !

La saison de l'architecture végétale à base de saule est ouverte ! Comme chaque année, le Village du Saule propose une grande variété d'ateliers. Haies à croisillons, cabanes, tunnels, plessis ou tontines... Venez tresser le saule pour sublimer votre jardin ou juste pour le plaisir de créer de vos mains !

Saison 2024

- **Haie à croisillons** : *03/01, 16/02*
- **Cabane** : igloo *10/01, 07/02* ; pompon *06/03, 12/04* ; aléatoire *20/03*
- **Tunnel** : classique *17/01* ; aléatoire *03/04*
- **Colonne droite vivante** : *26/01, 15/03*
- **Diabolo** : *02/02, 17/04*
- **Mur végétal** : *21/02, 29/03*
- **Tontine** : *01/03, 26/04*
- **Boule** : *01/05, 29/05*
- **Plessis** : droit *10/05, 24/05* ; rond *15/05*

Informations, horaires et réservations : *https://villagedusaule.be/saule-vivant/*

Boule décorative

Tunnel

Tontine

Plessis rond

Haie à croisillons

Colonne vivante

BRAIVES
COMMUNE DU SAULE

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Pays Bordinale Mehaigne

Agenda *décembre 2023*

Vendredi 15 décembre dès 19h00
Veillée de Noël
Souper tartiflette de l'école libre Notre-Dame de Braives
Où ? Dans la salle « Le Roxy », Place du Carcan à 4260 Braives.
Infos : Mme Bernadette DETROZ au 0498 38 71 26 – info@fermelimbort.be et Mme Isabelle DETIEGE au 0479 66 45 82

Vendredi 15 décembre de 18h00 à 24h00
« Drink de Noël » par le Comité de Village de Ciplet
Où ? Sur la Place de l'Europe à 4260 Ciplet
Infos : Mme Carine STASSE au 0498 56 85 96
et M. Benjamin ELLEBOUDT au 0485 43 00 47 ou : comite.ciplet@gmail.com

Samedi 16 décembre de 17h00 à 24h00
Noël à Tourinne : « Apéro » et distribution de bonbons
Où ? Salle de village sur la Place communale,
rue de la Chaussée Romaine à 4263 Tourinne
Infos : Mme Patricia COLLIN (présidente du Comité des Fêtes de Tourinne) au 0497 23 42 76 ou par mail : patricia.collin@gmx.fr

Dimanche 17 décembre dès 11h00 (fin à 16h00)
Dîner convivial, à prix coûtant réservé aux Fumalois
Où ? Salle de village E. Colpin, rue Les Trous 2 à 4260 Fumal
Infos : M. Geoffrey SOUGNEZ (président du Comité de Village de Fumal) au 0496 06 38 11 ou par mail : gaufff@hotmail.com

Samedi 23 décembre à 19h30
Concert de Noël de la Fanfare Royale de Braives « Le Progrès »
Où ? Dans l'église St-Désiré de Latinne, rue du Pont 1 à 4261 Latinne
Infos : M. Bruno LOUIS (président) au 0472 86 70 03 et M. Arnaud QUINET (secrétaire) au 0485 75 16 49 ou par mail : fanfarebraives@gmail.com

Du 16 décembre 2023 au 08 janvier 2024
Structure métallique composée de sapin(s) de Noël stylisé(s)
Où ? Sur la Place du Carcan à Braives - Juste pour les yeux

Pour ce mois de décembre
la Traversine vous convie

REPAIR CAFE

Repair Café de Braives-Burdinne :
samedi 16/12 de 10h00 à 13h00
La Traversine, rue de la Pompe, 2 à 4260 Braives.
Spécial avant Noël - offrons une seconde vie à nos objets, réparons nos futurs cadeaux ! Le Repair, c'est un espace convivial où tout un chacun pourra se rendre pour participer au projet, tant pour réparer ses objets du quotidien (sans réservation) que pour prendre un café/thé ou aider durant les ateliers et l'organisation. Ateliers prévus: électro ; vélo ; informatique.

Marché de Noël de Braives :
mercredi 20/12 de 15h00 à 19h00
La Halle de l'ancienne gare de Braives,
Chemin du Via 20, 4260 Braives.
Le marché de Noël de Braives sera l'occasion pour nous de prendre un temps avec vous pour parler de l'année écoulée, des projets en cours et du futur. A cette occasion et en vue de soutenir notre projet, nous vous proposerons également à la vente notre tisane bio pour l'hiver (avec dégustation, bien entendu !).

information ou réservation :
ateliers@traversine.be
0485 194 832
Rue de la Pompe 2
4260 Braives»

Les ateliers de la Traversine

CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE

Info & Réservations :
www.culture-braives-burdinne.be
019 54 92 52

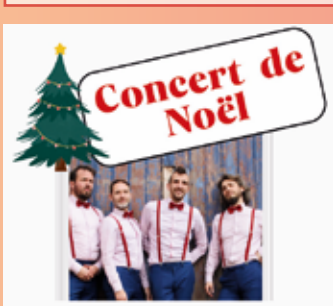

15/12 O!Boy
Barbershop vocal
Marché de Noël 19h
Ecole communale de Marneffe

20/12
De 15 à 19H
EXPO-VENTE
Petits formats

Les bureaux du Centre culturel se transforme en salle d'exposition pour présenter des sculptures, céramiques, vannerie...

L'occasion de trouver un **cadeau original**, local et unique à offrir...

Emportez directement l'œuvre convoitée pour la glisser sous le sapin.

Centre culturel et Guinguette de la gare de Braives

CINÉ 18/01
Fumer fait tousser
de Quentin Dupieux
Maison de Village de Hannêche
19h30 Apéro - 20h Film

Après un combat acharné contre une tortue démoniaque, cinq justiciers qu'on appelle les "TABAC FORCE", reçoivent l'ordre de partir en retraite pour renforcer la cohésion de leur groupe qui est en train de se dégrader. Le séjour se déroule à merveille jusqu'à ce que Lézardin, empereur du Mal, décide d'anéantir la planète Terre...

Au Royaume de l'absurde, Mr. Oizo alias Quentin Dupieux est empereur. Et dans ses délires cinématographiques, il embarque toujours une belle brochette d'acteurs...

Gratuit

Nikoz 27/01
« Venez, svp ! »
Stand up - Humour
Maison de village d'Avennes
20H 10€ | 7€

Nikoz aime rire de lui avec les autres. Il aborde des sujets sans tabou, dans le but de rassembler le public autour de thématiques que nous connaissons tous. Entre jeter des cailloux sur une vitre pour essayer d'être romantique et jouer de la batterie à une messe de noël, vous allez voir Nikoz, qui préfère rire de lui avant que les autres ne le fassent... Alors, Venez,svp!